

VENTE

SUR LICITATION AUX ENCHERES PUBLIQUES

au plus offrant et dernier enchérisseur,
en l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de
CHARTRES, 3 rue Saint-Jacques

SCP IMAGINE BROSSOLETTE

Avocats au Barreau de CHARTRES

☎ 02 37 91 67 81

LE JEUDI 1^{er} OCTOBRE 2020 A 14 HEURES

MAISON AVEC DEPENDANCES

sise commune de OUERRE (28), 11, Grande Rue

cadastrée section AB n° 190 pour 21 a 69 ca. Le bien est situé à 400 mètres environ d'une école élémentaire, à 11,4 km du centre-ville de la commune de DREUX qui possède des écoles, collèges, lycées, une gare et de nombreux commerces.

Le bien est composé à l'intérieur de la propriété : d'une pièce à vivre comprenant le séjour, la cuisine (19,9m²) et un espace nuit (5,4m²) équipée d'un poêle. Tommettes au sol. Une chambre (12,1m²) avec parquet et escalier menant à la deuxième chambre (15,2m²). Une salle d'eau (traces de moisissure au plafond), un WC suspendu. À l'extérieur : une cour, un jardin, un appentis (16m²). Une 1^{ère} dépendance équipée d'une cheminée, 2 caves, 2 remises, 2 bureaux, un box à étage, un garage ouvert (26m²) et une grange (50 m²).

En vertu d'un arrêt aujourd'hui définitif rendu par la Cour d'Appel de VERSAILLES le 24/11/2017 à la requête de La SELARL PJA représentée par Maître JOULAIN, demeurant 7 & 9 rue du Docteur Maunoury - 28000 CHARTRES, agissant en qualité de liquidateur de la liquidation judiciaire de Monsieur Hervé Diégo Abel LECAMUS, ayant pour Avocat constitué Maître Frédérique VANNIER, membre de la SCP IMAGINE BROSSOLETTE, Avocat au Barreau de CHARTRES, demeurant 33, rue Pierre BROSSOLETTE - 28000 CHARTRES.

En présence ou elle dûment appelée de Mme Sandrine MASSELIN, colicitante.

Actuellement occupée par les propriétaires

La visite du bien est fixée le :

JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020 À PARTIR DE 14H

en présence de Maître ETIENNE, Huissier de justice à CHARTRES

MISE A PRIX :

100.000 €

avec faculté de baisse d'1/4 et 1/3 en cas de non
enchère



Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocats inscrits au Barreau de CHARTRES

Se munir : d'un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant puisse être inférieur à 3.000 € + attestation de la banque qui indique l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds, d'un extrait d'acte de naissance ayant moins de six mois, d'une pièce d'identité, du livret de famille (ou d'une photocopie certifiée conforme) et, pour les sociétés, d'un extrait KBIS ainsi qu'une attestation sur l'honneur dans les formes de l'art.R322-41-1 du CPCE indiquant si l'enchérisseur a fait l'objet ou non d'une condamnation à l'une des peines mentionnées à l'article L322-7-1 du CPCE et lorsque le mandant est une personne physique, si le bien est destiné ou non à son occupation personnelle.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- la SCP IMAGINE BROSSOLETTE, Avocat à CHARTRES - 33 rue Pierre Brossolette. Tél. 02 37 91 67 81 (Dossier : 2013293
- au greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de CHARTRES où le cahier des conditions de la vente est déposé
- sites INTERNET : www.ordredesavocats-chartres.com, chartres.gesica.org et www.encheresjudiciaires.com